



FACILITATEUR DE BASKET

---

# Conditions de participation au camp d'Automne 100% Basket

---

## 1- Conditions de participation

Les participants aux camps doivent être obligatoirement licenciés auprès de la Fédération Française de Basketball.

Pour participer aux camps il faut être né entre 2002 et 2008.

## 2- Mode de paiement

- Par carte bancaire (**en 1 fois**)

*En payant par carte bancaire vous recevrez en même temps que la confirmation d'inscription un justificatif de paiement.*

## 3- Conditions d'annulation et de remboursement

**En cas d'annulation avant le camp**, des frais administratifs seront appliqués pour un montant de 90,00€.

**En cas d'annulation pendant le camp**, les frais administratifs de 90,00€ seront majorés de frais d'annulation d'un montant de 30,00€, soit une retenue totale de 120,00€.

**Pour tout remboursement**, il vous sera demandé un justificatif médical ainsi qu'un RIB pour l'établissement d'un virement.